



TRANSPORT DE
PERSONNALITÉS

NOUVEAU CADRE LEGAL « RGPD », EN VIGUEUR A PARTIR DU 25 MAI 2018 :

Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données) ; Modifié par :

Rectificatif au règlement (UE) 2016/679 publié au JOUE, L127 2 du 23/05/2018 ;

Le texte légal au complet figure en lien ici : <https://www.cnil.fr/fr/reglement-europeen-protection-donnees>

Le représentant légal de l'association étant le président, celui-ci est nommé responsable de la protection des données, dit « Data Protector Officer » (DPO) en langage international ;

Au 1er octobre 2020, le responsable est monsieur Philippe OHANNESSIAN, président de la SNCTP.

A noter : contrairement aux fichiers clients des professionnels, le fichier d'une association professionnelle, politique ou religieuse n'est pas soumis au régime de déclaration préalable à la CNIL.

Vous êtes entièrement protégé par une confidentialité totale, conformément à nos engagements, aucun fichier n'ayant jamais été en ligne ou en page-cache, que ce soit sur nos différents supports de contact ou notre site internet officiel www.snctp-france.fr

Le droit de retrait de l'adhérent est remplacé par le droit à l'effacement et crée un droit à la portabilité des données personnelles.

RGPD et SNCTP : LES GRANDS PRINCIPES POUR NOTRE ASSOCIATION :

Pour notre association, être en conformité avec le RGPD signifie :

- Demander et sauvegarder le consentement des personnes pour le traitement des données les concernant, cela étant réalisé par votre demande volontaire d'adhérer à la SNCTP,
- Informer la CNIL et les personnes concernées (dans les 72 heures) si les données personnelles ont été piratées dans notre base (documents papiers ou informatiques),
- Collecter uniquement les renseignements dont nous avons besoin pour votre adhésion,
- Laisser la possibilité aux personnes dont les données sont collectées de connaître les éléments que nous avons besoin de conserver, à des fins de traitement et contrôle,
- Tracer l'ensemble des documents mis en place servant au traitement des données personnelles.

MISE EN PLACE DE LA STRUCTURE RGPD DANS NOTRE ASSOCIATION :

Afin d'être en conformité avec le RGPD, nous avons réalisé un registre de traitement qui nous permet de recenser l'ensemble des données personnelles et de disposer ainsi d'une vue d'ensemble de ce qui est indispensable au traitement de votre demande.

Par la suite, nous avons vérifié la sécurité de vos données avec l'assurance que tous nos contrats intègrent le RGPD : ceux de notre association, mais également ceux de nos fournisseurs et prestataires en réalisation de cartes de membres sécurisées et protégées en contrefaçon (dorure, relief, hologramme, impression en outillage Offset à très haute définition, encodage magnétique suivant modèles, ...etc.)

NOTRE OBLIGATION D'INFORMER LES MEMBRES DE NOTRE ASSOCIATION DU TRAITEMENT DE LEURS DONNEES PERSONNELLES :

En tant qu'association professionnelle sous le régime de loi 1901, déclarée auprès du service compétent d'enregistrement qui est dépendant du Premier ministre, nous avons le devoir d'informer nos adhérents, bénévoles, donateurs, bénéficiaires, etc. de vos actions.

Par votre demande d'adhésion ou de mise en relation avec nos différents départements et services, vous êtes amenés à devoir nous délivrer des données personnelles vous concernant, ceci de manière totalement consentante ; Certaines d'entre-elles étant qualifiées de « sensibles » par la réglementation, comme votre groupe sanguin (facultatif), qui est une donnée « biométrique » ;

Ce détail pouvant, sur votre demande, apparaître sur votre carte de membre annuelle est uniquement destiné à faciliter les soins en cas de blessures, si vous devenez malheureusement victime d'un accident de la route, en situation d'inconscience.

C'est le seul et unique but de la collecte de cette donnée personnelle biométrique, rappelons-le facultative.

Il n'est demandé aucun document justificatif confidentiel à caractère personnel ou médical. Le futur membre peut volontairement choisir de refuser de donner cette information sur sa demande d'adhésion, puis remplir lui-même cette case vide sur sa carte de membre, à l'aide d'un feutre pour support plastique. Votre consentement est toujours pour la SNCTP une règle préalable essentielle, en droite ligne de la défense de vos intérêts. La SNCTP ne saurait être déclarée responsable en cas de fausse déclaration, volontaire ou par négligence, lors de la rédaction du formulaire.



2021



TRANSPORT DE
PERSONNALITÉS

UTILISATION CONSENTIE DES DONNEES PERSONNELLES PAR LE CANDIDAT A L'ADHESION ET PAR L'ADHERENT ACTIF EN RENOUVELLEMENT :

Tout adhérent devra accepter de donner son consentement de manière libre et éclairée, en apposant sa signature valant bon pour accord sur le formulaire d'adhésion après le paragraphe de fin résumé ci-après :

« J'accepte sans réserve les nouvelles conditions légales européennes de traitement des données (RGPD) ainsi que les conditions générales fixées par l'association SNCTP » ;

De part votre demande d'adhésion, vous acceptez également et implicitement, d'une manière plus exhaustive, les conditions suivantes reposant sur le RDGP :

« Avec l'envoi de ma demande d'adhésion, j'autorise la SNCTP à créer sur une base de données interne inaccessible au public ou aux autres adhérents mon espace membre personnalisé qui contiendra le minimum de données personnelles, indispensables au traitement de ma demande et du futur suivi administratif de mon dossier ;

La création de mon statut d'adhérent est validée sur la base des informations que j'ai fourni lors de mon adhésion ;

Je peux sur simple demande envoyée par lettre recommandée accéder à l'ensemble des données qui auront été collectées par la SNCTP et conservées par elle, m'opposer au traitement de ces données par ma démission en tant que membre actif de l'association ;

Lors de la fin définitive de mon adhésion, les données personnelles me concernant seront conservées par l'association SNCTP uniquement à des fins de contrôle de la procédure et effacées à l'issue du délai maximal prévu par le nouveau cadre légal RGPD. »

FIN DES CONDITIONS GENERALES D'APPLICATION DU CADRE LEGAL DU NOUVEAU RGPD.

Je soussigné(e) (Nom et prénom) :

accepte sans réserve les nouvelles conditions légales européennes de traitement des données (RGPD) ainsi que les conditions générales fixées par l'association SNCTP

Le / / , à :

Signature précédée de la mention « bon pour accord » :

